



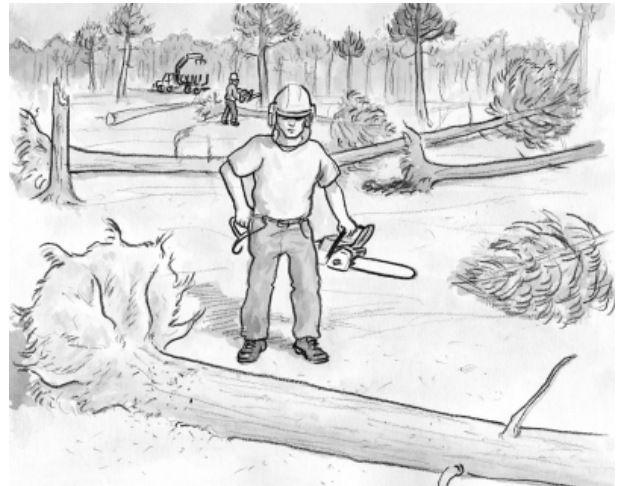
Un bûcheron atteint à l'œil par des projections de sable et d'aiguilles de pin

LE CONTEXTE :

Par une journée ensoleillée, vers 16 heures, une équipe composée de 3 bûcherons et d'un débardeur est en train d'exploiter une parcelle de pins abattus par la tempête de décembre 1999. Les arbres sont parallèles les uns aux autres.

LES PERSONNES :

Les personnes qui interviennent sur ce chantier sont des professionnels confirmés. La victime est âgée de 44 ans et a une expérience de 25 ans. Ce bûcheron est en bonne forme physique mais commence à ressentir la fatigue en fin de journée. Il a participé à une formation touchant spécifiquement l'exploitation des chablis quelques jours avant l'accident. Il porte tous ses équipements de sécurité sauf les gants auxquels il ne s'habitue pas.



L'ACCIDENT :

Le pin à façonner est à terre, la base du tronc est légèrement enterrée. Le bûcheron dégage le pied de l'arbre puis avec son crochet de manutention gratte sommairement l'écorce à l'emplacement du trait de scie.

Il s'apprête à réaliser un premier trait de scie quand, pour bien voir, il relève la visière de son casque qui le gêne à cause du soleil.

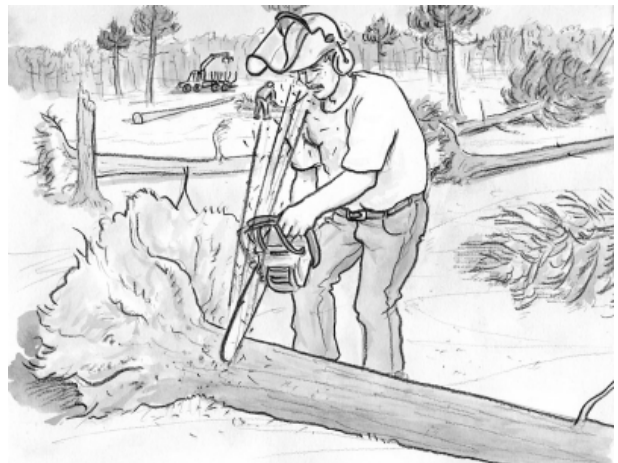
Il finit ce trait de scie et se met en position pour en réaliser un second. Quand la chaîne de la tronçonneuse touche l'écorce, il est atteint aux yeux par d'abondantes projections d'écorce, de sable, de gravier et d'aiguilles de pin.

LES BLESSURES OCCASIONNEES :

Immédiatement après, le bûcheron enlève sommairement ce qu'il a dans les yeux et termine sa journée de travail une heure plus tard.

A la fin de la journée, il ressent de vives douleurs dans l'œil gauche mais ne s'inquiète pas car ce n'est pas la première fois que cela se produit.

Il ne se rend chez un ophtalmologiste que le lendemain matin. Celui-ci lui enlève un corps étranger de l'œil gauche et lui indique qu'il aurait pu perdre l'usage de son œil s'il avait attendu quelques heures de plus avant de se faire soigner. Il prescrit un arrêt de travail de 2 jours en plus de la journée en cours.



POUR EVITER CE TYPE D'ACCIDENT :

- Porter en permanence des équipements de protection des yeux adaptés au travail réalisé et à ce que l'on peut supporter. A noter : il existe maintenant des lunettes adaptées aux conditions du bûcheronnage manuel pour un coût relativement faible. Certains modèles atténuent la luminosité.
- Comme cela se pratique couramment, utiliser une hachette pour enlever les couches superficielles de l'écorce. Certains utilisent une brosse quand le pied de l'arbre est trop sale.
- Lorsque les yeux sont atteints, consulter rapidement un médecin ou un ophtalmologiste pour limiter les risques d'infection.